



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
17/04/2023

Dossier complet le :  
30/05/2023

N° d'enregistrement :  
FUD932023001

### 1. Intitulé du projet

Évolution des activités ICPE du site

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Paprec Grand IDF

Nom, prénom et qualité de la personne

Olivier BOUQUIN

habilitée à représenter la personne morale

Directeur

RCS / SIRET

4 2 1 7 1 6 4 6 5 0 0 0 2 4

Forme juridique

SAS à associé unique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1b	Évolution des volumes autorisés sous la rubrique 2791 pour un tonnage journalier supérieure au seuil de l'autorisation (soit < 10 t/j)

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Paprec Grand IDF au Blanc-Mesnil souhaite ajouter un broyeur pour les refus de tri qui permettra de traiter les déchets ultimes issus de la chaîne de tri, ceux apportés par nos clients ainsi que ceux produits dans le cadre des autres activités du site. Le broyage de refus de tri est classé sous la rubrique 2791 déjà autorisée sur le site pour le broyage de papiers/cartons et le démantèlement des fenêtres. Nous souhaitons pouvoir broyer 250 t/j de refus de tri.

## 4.2 Objectifs du projet

La densification des déchets ultimes nous permettra d'optimiser le transport vers les exutoires et donc de diminuer notre empreinte carbone.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet nécessite :

- L'ajout d'un broyeur pour les déchets ultimes équipé d'un overband en sortie de broyeur ;
- Le déplacement du compacteur de déchets ultimes dehors permettant de réduire la co-activité dans le bâtiment en évitant que les semis qui évacuent les déchets ultimes rentrent à l'intérieur du site puisque la bascule est dehors. Le compacteur sera installé à l'endroit où se situe actuellement le parking des BOM. Ces véhicules seront garés dans le parc à bennes une fois le compacteur installé.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le broyeur sera positionné à la sortie de la chaîne de tri des déchets non dangereux industriels. Le convoyeur du broyeur permettra d'alimenter le process avec les déchets ultimes issus directement de la chaîne de tri grâce au positionnement de celui-ci en sortie de chaîne et avec les déchets ultimes autres que ceux issus de la chaîne de tri à l'aide d'une pelle. Les refus seront broyés puis passeront par un overband permettant d'extraire les éléments métalliques ferreux avant de rejoindre le compacteur qui sera positionné à l'extérieur du bâtiment permettant de réduire la co-activité dans le bâtiment.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande d'examen au cas par cas actuelle est réalisée dans le cadre d'un porter à connaissance de modifications apportées à l'arrêté préfectoral d'autorisation n°2016-1101 du 15 avril 2016.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité autorisée de traitement de déchets non dangereux sous la rubrique 2791	202 t/j
Capacité souhaitée de broyage de déchets ultimes	250 t/j

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

10 rue de la Victoire  
ZI de la Molette  
93 150 LE BLANC MESNIL

Section BD Parcelles cadastrales : 5, 6, 8, 11, 12, 19, 20, 45, 52, 53, 54, 55, 60, 61 et 69.

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 26' 36" 18E Lat. 48 ° 56' 18" 61N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Paprec Grand IDF est une ICPE autorisée par AP d'autorisation n° 2016-1101 du 15 avril 2016. Le site est autorisée à exploiter des activités de gestion de déchets non dangereux et dangereux.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aéroport Paris-Le-Bourget a été approuvé le 06/02/2017. La commune du Blanc-Mesnil n'est pas concernée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Blanc-Mesnil est situé dans le périmètre d'un PPR (plan de prévention des risques). Deux aléas en matière de risques miniers sont recensés : - Aléa « mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse » (approuvé en date du 18 avril 1995) - Aléa « mouvements de terrain dus au retrait-gonflement des argiles » (prescrit en date du 23 juillet 2001)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est référencé sur la base BASIAS pour des activités antérieures ayant pollués les sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Seine Saint-Denis est concernée par la zone de répartition "Parties captives des nappes l'Albien et du Néocomien".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De manière générale, les activités du site de Paprec Grand IDF ne nécessitent pas l'utilisation d'eau de process. Le projet consiste à ajouter un broyeur pour les refus de tri. Il n'y aura donc pas de prélèvement d'eau dans le cadre de ce projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique l'ajout de process. Le projet n'implique pas de construction ou de modification des constructions existantes du site. Il n'y aura donc pas de drainages ou de modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique l'ajout de process. Il n'est pas prévu de construction ou de modification des constructions existantes du site. Il n'y aura donc pas d'excédent en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique l'ajout de process. Il n'est pas prévu de construction ou de modification des constructions existantes du site. Il n'y aura donc pas de déficit de matériaux nécessitant l'utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet implique l'ajout de process. Il n'est pas prévu de construction ou de modification des constructions existantes du site. Le site déjà autorisé pour les activités de gestion de déchets dangereux et non dangereux. Les zones d'activités et de circulation sont imperméabilisées et des constructions sont présentes sur le site. Le projet n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations ou des destructions de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans un site Natura 2000 ou à proximité d'un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas à proximité de zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'emprise du site ICPE déjà autorisé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune du Blanc-Mesnil n'est pas concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Blanc-Mesnil est situé dans le périmètre d'un PPR (plan de prévention des risques). Deux aléas en matière de risques miniers sont recensés : Aléa « mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse » Aléa « mouvements de terrain dus au retrait-gonflement des argiles »  Le site de Paprec Grand IDF se situe en dehors des zones d'aléas.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à ajouter un broyeur pour les refus de tri. Ce projet n'entraîne donc pas de risque sanitaire et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet, nous ne prévoyons pas de modification du trafic journalier prévu dans le dossier de demande d'autorisation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le broyeur de refus de tri se situera en sortie de la chaîne de tri de déchets non dangereux issus des industriels. Il fonctionnera uniquement lorsque la chaîne de tri sera en fonctionnement soit en période diurne de 6h à 21h. Par ailleurs, ce broyeur se situera à l'intérieur du bâtiment 6 au Nord de celui-ci, limitant l'impact sur le voisinage sensible. Enfin, le broyeur installé respectera les normes de bruit en vigueur et sera installé et aménagé pour limiter les contraintes sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet envisagé concerne des déchets ultimes de déchets non dangereux industriels. Ces déchets ne sont pas susceptibles d'émettre des odeurs. Les activités de la zone industrielle ne génère pas particulièrement de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La gestion des eaux pluviales n'est pas modifiée par le projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager sensible à proximité du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de modification sur les activités humaines et l'usage du sol reste le même à savoir industriel.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La demande d'examen au cas par cas est jointe au porter à connaissance qui détaille les mesures prises pour limiter les impacts du projet sur l'environnement.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de Paprec Grand IDF est déjà autorisé pour des activités de gestion de déchets dangereux et non dangereux. La modification nécessitant un examen cas par cas concerne l'ajout d'un broyeur de refus de tri. La densification des déchets ultimes nous permettra d'optimiser le transport vers les exutoires et donc de diminuer notre empreinte carbone.

Le projet n'aura pas d'impact supplémentaire sur l'environnement et des mesures seront prises pour prévenir tout incident. Les dangers liés au projet restent identiques à ceux déjà existants.

Les modifications envisagées peuvent donc être considérées comme non substantielles.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

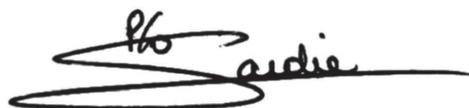


Fait à

Le Blanc-Mesnil

le, 07/04/2023

Signature



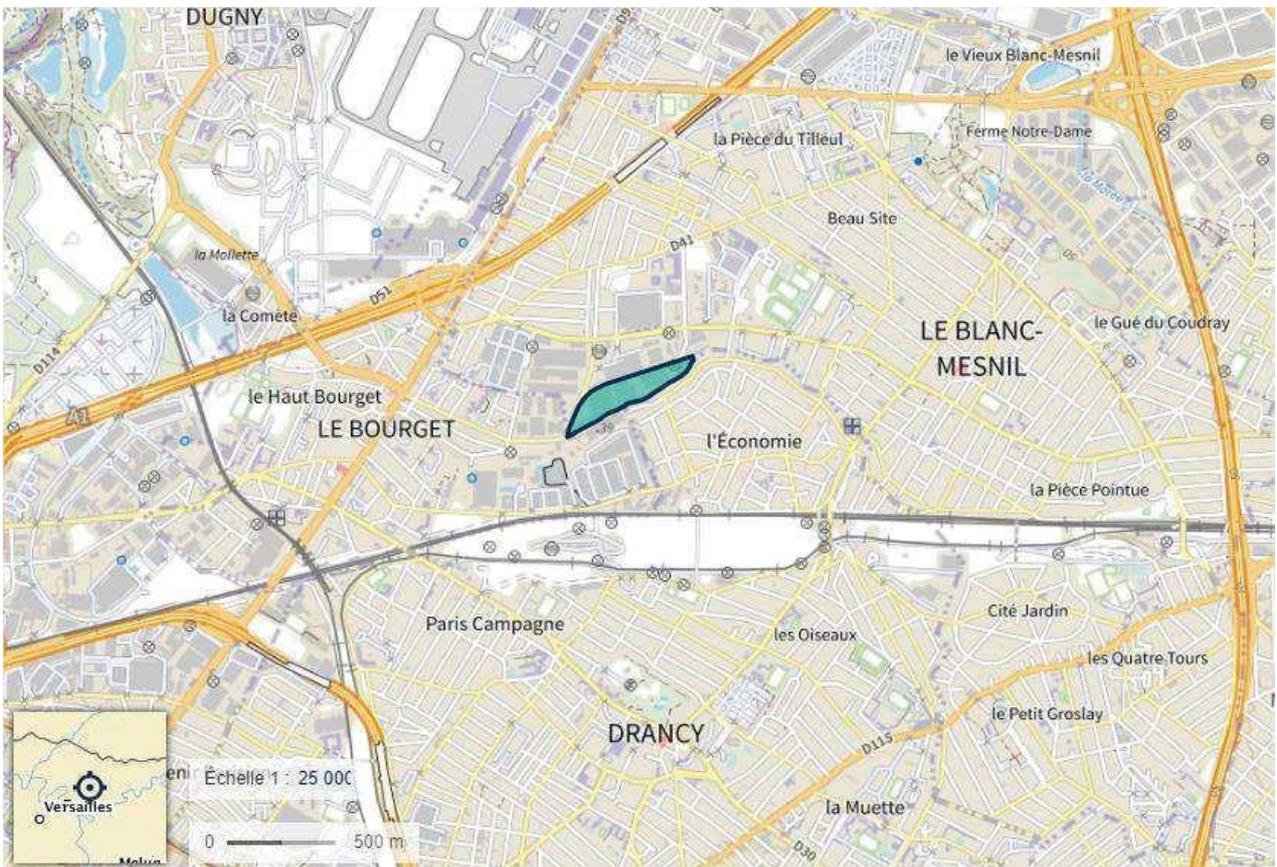
**ANNEXE 2**

Plan de situation au 1/25 000ème



Examen cas par cas  
**ANNEXE 2 – Plan de situation au 1/25 000ème**

Agence de  
Le Blanc-Mesnil







**Photographies aériennes du site - 2016**



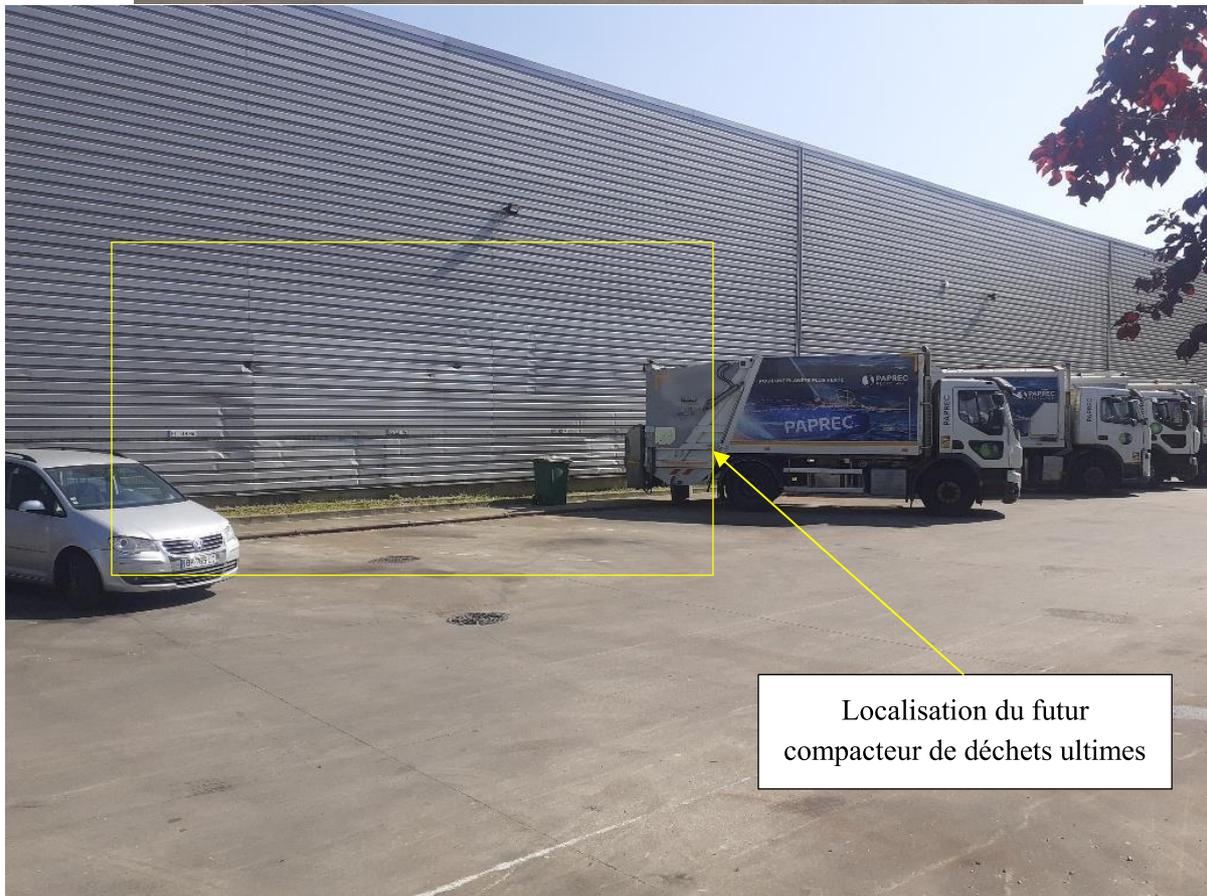
**Photographie aérienne du site – 2021**



Localisation du futur broyeur au niveau de la chaîne de tri des DND industriels



**Localisation du futur broyeur de refus de tri - 2023**



**Localisation du compacteur de déchets ultimes - 2023**

**ANNEXE 4**  
Plan du projet



Date	Nom	 <b>PAPREC FRANCE</b> 31 rue Bassot 93 101 LA COURNEUVE TEL: 01-43-31-99-47
Dessiné	02	
Version		
<b>Porter à connaissance</b>		
DOSSIER:		
DESIGNATION: Paprec Grand IDF - LBM SPECIFICATION: Plan des stockages		
Modification:		FECHA: A1 ECHELLE: 1/750
Indice:		
Date	Nom	NPLAN: Auteur: Dessiné:

n° ilot	Rubrique ICPE	Largeur (m)	Longueur (m)	Surface (m <sup>2</sup> )	Hauteur (m)	Volume (m <sup>3</sup> )	Tonnage arrondi	Activité
1	2713/2714/2715/2716	3	5	15	2	30		Trivalo 93 Bâtiments 1 et 2
2	2713/2714/2715/2716	2,2	6	13,2	2,2	29,04		
3	2713/2714/2715/2716	5	7	35	2	70		
4	2713/2714/2715/2716	7	12	84	4	336		
5	2713/2714/2715/2716	7	12	84	4	336		
6	2713/2714/2715/2716	7	12	84	4	336		
7	2713/2714/2715/2716	14	38	532	5	2660		
8	2713/2714/2715/2716	20	37	740	5	3700		
9	2713/2714/2715/2716	13,5	30	405	5	2025		
10	2713/2714/2715/2716	8	10	80	4	320		
11	2713/2714/2715/2716	6	39	234	4,8	1123,2		
12	2713/2714/2715/2716	7	39	273	4,8	1310,4		
13	2713/2714/2715/2716	7	55	385	4,5	1732,5		Paprec Grand IDF Bâtiment 3
14	2713/2714/2715/2716	6	6	36	3	108		
15	2713/2714/2715/2716	15	15	225	4	900		
16	2713/2714/2715/2716	/	/	180	3	540		
17	2713/2714/2715/2716	/	/	355	4,5	1575		
18	2713/2714/2715/2716	2,5	6	15	2,5	37,5		
19	2713/2714/2715/2716	2,5	12	30	2,5	75		
20	2713/2714/2715/2716	2,5	6	15	2,5	37,5		
21	2710/2713/2714/2715/2716	20	14	280	4,5	1260		
22	2710/2713/2714/2715/2716	20	14	280	4,5	1260		
23	2713/2714/2715/2716	6	9	54	3	162		
24	2713/2714/2715/2716	6	11	66	3	198		
25	2713/2714/2715/2716	3	27	81	3,5	283,5		
26	2713/2714/2715/2716	10	35	350	4,5	1575		
27	2713/2714/2715/2716	10	11	110	2,5	275		
28	2713/2714/2715/2716	12	13	156	2,5	390		
29	2713/2714/2715/2716	5	6	30	3	90		Paprec Grand IDF Bâtiment 6
30	2713/2714/2715/2716	24	35	840	4	3360		
31	2713/2714/2715/2716	2,4	16	38,4	2,5	96		
32	2713/2714/2715/2716	15	15	225	5	1125		
33	2713/2714/2715/2716	3	40	120	2,5	300		
34	2713/2714/2715/2716	10	20	200	4	800		
35	2713/2714/2715/2716	10	15	150	4	600		
36	2713/2714/2715/2716	6	5	30	3	90		
37	2713/2714/2715/2716	10	15	150	4	600		
38	2713/2714/2715/2716	10	20	200	4	800		
39	2713/2714/2715/2716	10	13	130	4	520		
40	2713/2714/2715/2716	24	30	720	5	3600		
41	2713/2714/2715/2716	11	28	308	4	1232		
42	2713/2714/2715/2716	10	13	130	4	520		
43	2718/3550	2	13	26	2	52		
44	2711/2718/3550	12	7	84	2	168		
45	2711/2718/3550	12	7	84	2	168		
46	2711/2718/3550	12	7	84	2	168		
47	2718/3550	12	7	84	2	168		
48	2718/3550	12	9	108	2	216		
49	2718/3550	12	7	84	2	168		
50	2718/3550	12	7	84	2	168		

n° ilot	Rubrique ICPE	Largeur (m)	Longueur (m)	Surface (m <sup>2</sup> )	Hauteur (m)	Volume (m <sup>3</sup> )	Tonnage arrondi	Activité
51	2718/3550	12	6	72	2	144	767 tonnes de déchets dangereux susceptibles d'être stockés sur site	Recydis Bâtiments 4 et 5
52	2718/3550	12	6	72	2	144		
53	2718/3550	12	6	72	2	144		
54	2718/3550	10	20	200	2	400		
55	2718/3550	3	4	12	1	12		
56	2718/3550	10	20	200	1	200		
57	2718/3550	8	28	224	1	224		
58	2718/3550	8,3	5	41,5	2	83		
59	2718/3550	8	5	40	5	200		
60	2718/3550	8	15	120	3	360		
61	2718/3550	5	6	30	2,2	66		
62	2718/3550	14	6	84	1	84		
63	2718/3550	8,8	6	52,8	2,2	116,16		
64	2718/3550	8,8	6	52,8	2,2	116,16		
65	2713/2714/2716	2,5	6	15	2,5	37,5		
66	2713/2714/2716	5	6	30	2,5	75	15	
CV1	Contenants vides	6	6	36	4	144		
CV2	Contenants vides	6	6	36	4	144		
CV3	Contenants vides	6	6	36	4	144		
CV4	Contenants vides	6	6	36	4	144		
CV6	Contenants vides	8	10	80	4	320		

Déchets	APC 2016		PAC 2023	
	Rubriques	Quantités autorisées	Rubriques	Quantités souhaitées
Déchets inertes	2517	190 m <sup>2</sup>	2517	225 m <sup>2</sup>
Déchetterie professionnelle	2710-1	2 t	2710-1	2 t*
	2710-2	540 m <sup>3</sup>	2710-2	540 m <sup>3</sup> *
D3E	2711	505 m <sup>3</sup>	2711	505 m <sup>3</sup> **
Ferraille/métaux	2713	400 m <sup>2</sup>	2713	36 530 m <sup>3</sup>
Papiers/cartons	2714	3 639 m <sup>3</sup>	2714	
Plastiques	2714	4 844 m <sup>3</sup>	2714	
Polystyrène	2714	300 m <sup>3</sup>	2714	
Bois	2714	2 330 m <sup>3</sup>	2714	
Pneumatiques usagés	2714	90 m <sup>3</sup>	2714	
DND en mélange	2714	14 926 m <sup>3</sup>	2716	
Déchets ultimes	2714	1 044 m <sup>3</sup>	2716	
Encombrants	2716	6 880 m <sup>3</sup>	2716	
Déchets de chantiers	2716	380 m <sup>3</sup>	2716	
Verre	2715	825 m <sup>3</sup>	2715	270 m <sup>3</sup> ***
Déchets dangereux, bois créosotés et amiante	2718/3550	767 t	2718/3550	767 t

\* Le volume prévu sous la rubrique 2710-2 ne s'ajoute pas au volume de déchets non dangereux des rubriques 2713, 2714, 2715 et 2716, il en fait partie .

\* Le tonnage prévu sous la rubrique 2710-1 ne s'ajoute pas au tonnage de déchets dangereux des rubriques 2718 et 3550, il en fait partie.

\*\* La quantité de D3E susceptible d'être présente sur le site est comptabilisé sous les rubriques 2711, 2718 et 3550 dans la mesure où les ilots 44, 45 et 46 peuvent contenir des déchets dangereux divers et/ou des D3E .

\*\*\* Le volume de déchets de verre est comptabilisé dans le volume de déchets non dangereux total susceptible d'être présent sur le site. Il ne s'ajoute pas au volume indiqué dans les rubriques 2713, 2714 et 2716, il en fait également parti .

QUANTITE TOTALE		
Déchets	AP 2016	PAC 2023
DND	36 538 m <sup>3</sup>	36 530 m <sup>3</sup>
DD/D3E	767 T	767 T

**ANNEXE 5**  
Plan des abords du projet



Examen cas par cas  
**ANNEXE 5 – Plan des abords du projet**

Agence de  
Le Blanc-Mesnil

